

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 4 avril 1901.

L'HIVER a complètement disparu et les mauvais temps du mois de mars se sont enfuis à tire d'aile. Avec le printemps reviennent ces belles cérémonies de la semaine sainte et de Pâques qui continuent toujours à faire affluer à Rome un grand nombre d'étrangers et de curieux. Ces derniers, sur la foi des guides Bœdeker ou autres, croient y trouver les cérémonies de la semaine sainte telles qu'elles se faisaient lorsque le Souverain-Pontife était encore maître de ses états. Que de concierges et portiers d'hôtels ne sont point interrogés avec angoisse sur le moyen de se procurer des billets pour le lavement des pieds fait par le pape. Cette cérémonie n'est hélas plus qu'un souvenir. Depuis 1870 c'est l'Eglise de Rome, autrefois si riche et si puissante, qui aurait droit de s'asseoir à ce banquet des pauvres. Pauvre elle l'est car elle ne vit que des ressources des fidèles, et si sa foi continue à être annoncée dans l'univers entier il faut que l'univers entier la soutienne par sa charité.

— On a parlé bien des fois des sommes immenses, assure-t-on, qu'encaissent les diverses congrégations romaines et les amplifications sur ce thème sont aussi innombrables que peu variées. La vérité est tout autre, et comme ces idées sont anciennes, leur réfutation ne date pas d'hier. Un Italien, M. Marchetti a imprimé au siècle dernier un volume sur « l'argent que les fidèles du monde entier apportent à Rome comme componse ou frais de chancellerie. » Il était arrivé, à un chiffre de 700,000 frs. Mais ces 700,000 frs représentent une recette brute et non une recette nette. Chaque bureau ecclésiastique doit payer ses frais généraux, ses employés, pourvoir aux pensions de ceux que l'âge et les infirmités ont condamnés au repos ; après de longs et loyaux services, aussi à l'exception de la Daterie et les Brefs, les autres congrégations équilibrent à peine leur budget, et encore sont-elles bien heureuses quand elles y arrivent. Restent la Daterie chargée du service des compondes à titre divers et les Brefs qui sont le canal ordinaire par lequel les grâces du Souverain-Pontife arrivent aux fidèles. Mais encore ici il faut remarquer que pour les pays soumis à la Propagande, et le Canada est du nombre, toutes grâces et faveurs sont entièrement gratuites. Non seulement